



D E C F

SESSION 2001

1/2

ORGANISATION ET GESTION DE L'ENTREPRISE

Durée : 4 heures - Coefficient : 1

*Aucun document ni aucun matériel ne sont autorisés.
En conséquence, tout usage d'une calculatrice est **INTERDIT***

SUJET

En vous appuyant sur les textes joints en *annexe* et sur vos connaissances, vous traiterez le sujet suivant :

Les stratégies d'externalisation des entreprises.

NOTA : La paraphrase des documents joints devra être exceptionnelle et nécessairement identifiée par des guillemets.

Document 1

Depuis quelques années, « faire ou faire faire » est devenu la question existentielle des gestionnaires. Dans la doctrine managériale dominante, l'entreprise ne doit plus être cette entité disparate qui réunit une multitude de métiers, du balayeur au comptable et à l'ingénieur, du cuisinier de cantine à la secrétaire ou au chauffeur-livreur. Le recentrage sur le « cœur de métier » s'est donc imposé de façon obsessionnelle. Les directions générales se sont mises à tailler sur tout ce qui était considéré comme périphérique, « externalisé » auprès de sous-traitants spécialistes de l'activité. Le nettoyage a été confié à des sociétés de nettoyage industriel, comme le gardiennage, les services coursiers ou de photocopies, la restauration collective l'ont été à des sociétés spécialisées. Après avoir fait sortir de l'entreprise les fonctions les moins qualifiées -même si les salariés du sous-traitant peuvent y rester présents physiquement-, on a poussé la logique plus loin. L'informatique, le recrutement, la comptabilité et la paie, le secrétariat, la logistique, voire parfois la recherche développement, ont aussi connu une vague d'externalisation.

En ligne de mire se dessine un modèle d'entreprise « virtuelle » qui se limiterait au rôle d'interface entre des multiples corps de métiers réunis pour un projet commun, sur le modèle des start-ups américaines. Ainsi, les entreprises « font » de moins en moins elles-mêmes et « font faire » par d'autres. Exemple des plus significatifs, celui de l'automobile : dans une Renault 4L, un quart des pièces provenait de sous-traitants ; pour une Safrane, environ 70% de la voiture sont fabriqués à l'extérieur. Les constructeurs seront de moins en moins constructeurs, de plus en plus assembleurs. Selon certains oracles, d'ici peu ils se résumeront à des bureaux d'études dont le métier de base sera devenu la conception des voitures.

Florentin Collomb / L'Expansion, n° 549 du 15 au 28 mai 1997, p. 82-83

Document 2

Il n'y a pas si longtemps, on disait de ceux qui avaient réussi à se creuser une petite niche confortable et sûre qu'ils avaient une « bonne situation ». Avec le recentrage de l'entreprise sur ses métiers de base et l'externalisation de toutes les activités qui ne sont pas fondamentales, sera-t-il encore possible de parler de son emploi en ces termes ? (...) Parallèlement à la mise en place de cette nouvelle structure des entreprises, un noyau dur entouré de cercles concentriques, on assiste à une reconfiguration du statut des travailleurs. Avec, schématiquement, au cœur de ce noyau dur, les salariés en contrat à durée indéterminée ; sur un premier cercle périphérique, les travailleurs précaires bénéficiant d'un contrat de travail, type de contrat à durée déterminée ou intérim, ainsi que les stagiaires, et enfin, sur un deuxième cercle, les prestataires de services extérieurs, entreprises sous-traitantes ou travailleurs indépendants.

Catherine Leroy, Le Monde initiative, mai 1995.